

Communiqué de presse



22 décembre 2016

Prism'emploi et l'Apec s'unissent pour dynamiser l'emploi des cadres

Fin novembre 2016, Prism'emploi, l'organisation des professionnels du recrutement et de l'intérim et l'Apec (Association pour l'emploi des cadres) ont signé une convention nationale dans l'objectif de coordonner leurs moyens d'action pour accroître la fluidité du marché de l'emploi des cadres.

L'emploi intérimaire est un segment dynamique du marché de l'emploi des cadres. Presque inexistant au début des années 1990, l'intérim cadres concerne aujourd'hui environ 45 000 personnes. Un nombre multiplié par 7 entre 1997 et 2006 et relativement stable depuis¹. Cette montée en qualification de l'intérim est portée par une spécialisation croissante des agences d'emploi avec lesquelles l'Apec a noué des partenariats de longue date.

CHIFFRES CLES²

→ Sur les 9 premiers mois de 2016, l'intérim cadre progresse de 10%, soit 4 points de plus que la moyenne.

→ Les cadres en intérim représentent **11 000** équivalents temps plein au premier semestre 2016.

→ Parmi eux, les cadres administratifs et commerciaux représentent **47,2 %**, les ingénieurs et cadres techniques **37,2 %** et les cadres et professions intellectuelles supérieures **15,6 %**.

→ En 2016, les 3 métiers qui ont connus les croissances les plus fortes sont : Ingénieurs en électricité et électronique (+111%), cadres des marchés financiers (+48%), Technico-commerciaux des industries de transformation (+47%).

→ L'intérim cadre se répartit à hauteur de **51,5 % hommes** et **48,5 % femmes**.

¹ Source : DARES

² Source DARES et Prism'emploi

Face à cette évolution, Prism'emploi et l'Apec s'engagent à **mutualiser leurs savoir-faire sur le marché de l'emploi des cadres**. La convention s'articule autour de trois axes :

- **Faciliter la mise en relation des cadres et des entreprises** en améliorant la transparence du marché de l'emploi des cadres. Les adhérents de Prism'emploi pourront automatiser la diffusion de leurs offres de recrutement cadres sur le site de l'Apec ;
- **Faire bénéficier les intérimaires cadres en fin de mission d'un accompagnement personnalisé.** Prism'emploi fera la promotion des services de l'Apec auprès de ses adhérents de manière à permettre aux intérimaires de bénéficier de conseils complémentaires en évolution professionnelle.
- **Anticiper l'évolution et développer l'expertise du marché de l'emploi des cadres.** Prism'emploi et l'Apec enrichiront et partageront les résultats de leurs études respectives du marché. Ils envisagent également de mener davantage de recherches en commun.

Pour **Jean-Marie Marx, Directeur Général de l'Apec**, « *le partenariat que nous venons de signer formalise une collaboration étroite initiée depuis de longues années, et qui est le fruit d'une complémentarité et d'une volonté commune de participer activement à la montée en compétences des cadres intérimaires. Ceci, sur un marché de l'emploi cadre toujours dynamique* ».

François Roux, Délégué général de Prism'emploi déclare : « *accompagner les cadres qui sont de plus en plus nombreux à choisir le travail temporaire constitue un enjeu important pour les agences d'emploi. Elles répondent ainsi à de nouvelles aspirations des actifs qui gèrent davantage leur carrière en mode projet* ».



Contacts presse
Camille Ruols
Tél : 01 40 41 54 96
Cruols@golin.com

Carine Nagot - Léa Cauchi
Tél : 01 40 52 20 05
PRESSE@APEC.FR

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. www.prismemploi.eu - @prismemploi

A propos de l'Apec

L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché, des métiers et des secteurs. Avec la réforme de la formation professionnelle, l'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Evolution Professionnelle. L'Apec est présente partout en France avec 12 délégations territoriales, 44 centres et plus de 500 consultants. www.apec.fr